

Le terrain, choisi dans les vignes regardant l'extrémité du lac de Neuchâtel et une grande partie de la plaine de l'Orbe, étroit et profond dans le sens de la pente, avec, au bas, la route d'accès, présente une forte déclivité. Sur le haut, au nord, un replat attendait une construction, protégeant du même coup l'emplacement du vent même qui descend le Jura: le Joran.

Un garage pour deux voitures, en retrait de la route, arrête le terrain de ce côté, formant mur de soutènement et appuyant un escalier qui conduit sur le terrain.

L'habitation, sur son assiette prolongée en terrasse par les terres d'excavation, est pratiquement invisible de la voie d'accès, malgré sa proximité. Cette terrasse recouvre la citerne à mazout du chauffage central automatique.

A l'instar des « cabinets de vigne », surbaissée, la villa cherche, peut-être, à enlever le moins de soleil possible aux ceps environnants.

Le manque total d'accès direct, sur le chantier, pour les véhicules, posait un problème d'installation que devait résoudre l'entreprise de construction. L'emplacement des futurs garages fut préparé à recevoir une grande grue. Les matériaux purent ainsi être déchargés en cet endroit par les camions. Ces matériaux, ainsi que les bétons préparés en bas, étaient chargés dans des bennes roulantes que la grue posait sur un double pont horizontal desservant les différents niveaux de la construction.

Le niveau inférieur, construit en béton coffré, lie les fondations à la dalle armée de l'étage. Certains de ces murs se prolongent à l'extérieur formant des arrêts de terrain et, avec les surplombs de la dalle, des espaces extérieurs en partie couverts et abrités de tous les vents dominants: bise, vent du sud et Joran. Ce niveau comprend un bureau ouvrant, de plein-pied et au sud, sur la terrasse. Il peut être utilisé comme chambre indépendante avec son entrée et ses commodités. La chaufferie et la cave, situés derrière, appuient le terrain naturel qui forme le fond du vide sanitaire de l'étage. Un escalier intérieur relie l'étage.

Les murs extérieurs du niveau supérieur se composent d'une brique perforée, d'un doublage en plaques de silice expansée avec, entre deux, un remplissage de même matière concassée.

La couverture est une dalle pleine, peu inclinée, isolée au moyen de plaques de liège et recouverte d'une étanchéité multicouche. Des chaînages en béton armé lient verticalement et horizontalement la construction. L'inclinaison de la dalle-couverture est laissée visible dessous, donnant une faible hauteur des pièces de nuit orientées à l'est, et une hauteur allant croissant dans les pièces de séjour jusqu'à la grande loggia sud qui laisse pénétrer l'air et la lumière et domine le paysage.

La partie « nuit » est séparée de la partie « jour » par les salles d'eau et possède également une loggia regardant le lac.

Les murs intérieurs, enduits sans plâtre de même que les plafonds, continuent la polychromie extérieure qui tend à mieux marquer les divers éléments constructifs, en contraste avec le caractère aride du coteau.

Pierre Buhler

architecte EPUL

Villa aux Tuileries de Grandson



Photos de Jongh

